PROGRAMME CANADIEN POUR L'ÉPARGNE-ÉTUDES

Le gouvernement du Canada encourage les Canadiens à recourir aux régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) afin d'épargner en prévision des études postsecondaires d'un enfant, ce qui comprend les études à temps plein ou à temps partiel dans une école de métiers, au cégep, au collège, à l'université ou dans le cadre d'un programme d'apprentissage.

Emploi et développement social Canada administre deux incitatifs à l'épargne-études liés aux REEE :

- 1. La Subvention canadienne pour l'épargne-études prévoit une subvention de base de 20 % pour la première tranche de 2 500 \$ des cotisations personnelles annuelles à un REEE (cette subvention est offerte à tous les Canadiens admissibles, peu importe leur revenu familial), ainsi que le montant supplémentaire de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, qui prévoit :
 - a) une subvention équivalant à 10 % de la première tranche de 500 \$ des cotisations personnelles annuelles pour les enfants issus de familles dont le revenu modifié varie entre 46 605 \$ et 93 208 \$; ou
 - b) une subvention équivalant à 20 % de la première tranche de 500 \$ des cotisations personnelles annuelles pour les enfants issus de familles dont le revenu modifié est de 46 605 \$ ou moins.

La subvention canadienne pour l'épargne-études est offerte jusqu'à la fin de l'année civile où l'enfant atteint l'âge de 17 ans. La limite cumulative, qui comprend également le montant supplémentaire de la Subvention canadienne pour l'épargne-étude, est de 7 200 \$.

2. Le Bon d'études canadien est offert aux enfants canadiens admissibles de familles à faible revenu nées en 2004 ou après et prévoit un paiement initial de 500 \$ plus 100 \$ pour chaque année d'admissibilité, jusqu'à l'âge de 15 ans, pour un maximum de 2 000 \$. Les contributions personnelles ne sont pas requises pour recevoir le Bon d'études canadien.



RÉSULTATS DES PRINCIPAUX PROGRAMMES

- En date du 31 décembre 2016, 51,1 % de l'ensemble des enfants canadiens admissibles avaient reçu un paiement au titre de la SCEE dans leur REEE et 34,7 % avaient reçu un paiement du Bon d'études canadien.
- En 2016, le gouvernement du Canada a déboursé 884 millions de dollars en paiements de la SCEE et 134 millions de dollars en paiements du Bon d'études canadien dans des REEE pour les bénéficiaires, pour un total de 1,02 milliard de dollars.
- En date du 31 décembre 2016, les familles canadiennes détenaient des actifs d'une valeur totale de plus de 51,3 milliards de dollars dans des REEE.
- En 2016, 3,56 milliards de dollars ont été retirés des REEE pour 419 611 bénéficiaires afin de soutenir leurs études postsecondaires.

En Ontario:

- En décembre 2016, le taux de participation au BEC en Ontario était de 35,2 %;
 c'était le troisième taux le plus élevé au pays et au-dessus du taux de participation national qui était de 34,7 %.
- En décembre 2016, les paiements cumulatifs au BEC ont atteint environ 334,7 millions de dollars en Ontario.
- En 2016, les paiements cumulatifs du BEC ont atteint 856 millions de dollars. Le nombre cumulatif d'enfants admissibles qui ne recevaient pas le BEC était de 1 029 437 en Ontario.







Comme parent ou responsable d'un enfant, vous faites de votre mieux pour que votre enfant réussisse.

Vous avez peut-être déjà pensé aux études de votre enfant après le secondaire. Le gouvernement

Du Canada peut vous aider à mettre de l'argent de côté dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE).

Qu'est-ce que le Bon d'études canadien?

Le Bon d'études canadien est une somme initiale de 500 \$ que le gouvernement du Canada vous offre pour vous aider à mettre de l'argent de côté dès maintenant pour les études de votre enfant après le secondaire. Votre enfant pourrait également recevoir 100 \$ par année jusqu'à l'âge de 15 ans. Au total, votre enfant pourrait recevoir un montant maximal de 2 000 \$ dans un REEE.

L'argent du REEE peut être utilisé pour payer diverses dépenses liées aux études à temps plein ou à temps partiel dans :

- · un programme d'apprentissage;
- · un cégep;
- · un collège;
- une école de métiers;
- · une université.

Mon enfant peut-il recevoir le Bon d'études canadien?

Votre enfant a droit au Bon d'études canadien :

- s'il est né le 1^{er} janvier 2004 ou après cette date;
- · s'il est un résident du Canada;
- s'il a un numéro d'assurance sociale valide;
- · s'il est issu d'une famille à faible revenu;
- s'il est désigné comme bénéficiaire d'un REEE.

Les enfants pris en charge qui sont admissibles à une allocation spéciale pour enfants sont automatiquement admissibles au Bon d'études canadien.

Qu'est-ce qu'un régime enregistré d'épargne-études?

Un régime enregistré d'épargne-études (REEE) est un compte d'épargne pour les études qui aide les parents, la famille ou les amis à mettre de l'argent de côté pour les études d'un enfant après le secondaire.

Le Bon d'études canadien est déposé directement par le gouvernement du Canada dans un REEE pour un enfant issu d'une famille à faible revenu. Vous n'avez pas à déposer de l'argent dans le REEE pour que l'enfant reçoive le Bon d'études canadien.

Pourquoi devrais-je mettre de l'argent de côté pour les études de mon enfant?

Chaque dollar compte!

En ouvrant un REEE, vous pouvez aider votre enfant à réaliser ses rêves. Si vous ajoutez de l'argent au REEE pour payer les études de votre enfant après le secondaire, celui-ci pourrait recevoir la Subvention canadienne pour l'épargne-études en plus du Bon d'études canadien.



Qu'est-ce que la Subvention canadienne pour l'épargne-études?

La <u>Subvention canadienne pour</u> <u>l'épargne-études</u>, c'est de l'argent que le gouvernement du Canada verse dans le REEE de votre enfant. Le montant versé peut totaliser jusqu'à 500 \$ par année et il varie selon l'argent que vous versez dans le REEE. Si le revenu de la famille est faible, le gouvernement pourrait verser un montant supplémentaire d'au plus 100 \$ par année dans le REEE. Un enfant pourrait recevoir un total de 7 200 \$ en Subvention canadienne pour l'épargne-études dans un REEE pour payer ses études après le secondaire.

Si je reçois le Bon d'études canadien, est-ce que je pourrai continuer à recevoir les autres prestations que je reçois du gouvernement du Canada?

Le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études n'ont aucun effet sur les autres prestations du gouvernement du Canada.

Que dois-je faire pour ouvrir un REEE et recevoir le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études pour un enfant?

Pour ouvrir un REEE, vous devez passer par une institution financière, comme une banque ou une caisse populaire, ou consulter un courtier en régime collectif ou un planificateur financier agréé. Ces institutions, courtiers et planificateurs sont appelés « fournisseurs de REEE ».

Étape 1 – Demandez un numéro d'assurance sociale (NAS) pour votre enfant. C'est gratuit.

Pour plus d'information, composez le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232), consultez le

canada.ca/numero-assurance-sociale ou visitez un Centre Service Canada près de chez vous.

Étape 2 – Trouvez un fournisseur de REEE qui offre le Bon d'études canadien. Certains fournisseurs exigent des frais pour leurs services et imposent des conditions pour les REEE. C'est pourquoi vous devez poser les bonnes questions et bien vous renseigner afin de trouver le fournisseur de REEE qui répond le mieux à vos besoins.

Vérifiez:

- s'il offre le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargneétudes;
- quels types de REEE il offre (familial, individuel ou collectif) et les avantages et risques de chacun;
- quels produits de placement il offre et les avantages et risques de chacun;
- quels sont les frais administratifs et les pénalités.

Visitez la page des REEE sur canada.ca pour obtenir une liste de questions à poser à votre fournisseur de REEE afin de trouver celui qui répond le mieux à vos besoins.

Étape 3 — Ouvrez un REEE. Vous pouvez demander au fournisseur de REEE de vous aider à remplir le formulaire de demande intitulé « Demande : Subvention canadienne pour l'épargne études (SCEE) et Bon d'études canadien (BEC) ».

Où puis-je obtenir de l'aide ou plus d'information?

Gouvernement du Canada

1 800 O-Canada (1-800-622-6232)

ATS: 1-800-926-9105

Visitez un <u>Centre Service</u> <u>Canada</u> près de chez vous

Par la poste :

Programme canadien pour

Emploi et Développement social Canada

140, promenade du Portage, Portage IV, Arrêt postal : sac 4 Gatineau (Québec) K1A 0J

Agence du revenu du Canada

pour toute question concernant l'impôt sur le revenu et les prestations 1-800-959-7383

Agence de la consommation en matière financière du Canada

pour tout renseignement relatif à la meilleure gestion de son argent 1-866-461-3222

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site

canada.ca/publicentre-EDSC.

Ce document est aussi offert sur demande en médias substituts (gros caractères, braille, audio sur DC, fichiers

de texte sur DC ou DAISY) en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2017

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :

droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca.

Papier

No de cat.: Em4-18/2017 ISBN:978-0-660-08886-0

PDF

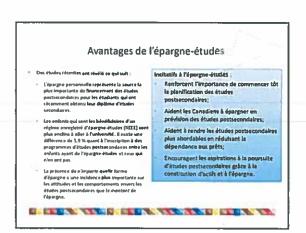
No de cat.: Em4-18/2017F-PDF_ISBN: 978-0-660-

08888-4

8



Importance des études postsecondaires Les enfants disposant d'épargnes-études sont plus susceptibles de poursuivre des études postsecondaires et de les terminer, et ce, avec moint de dettes. Les études postsecondaires ne comprennent pas que les études universitaires, mais également : Les écoles de métien; Les programmes d'apprentissage; Les collèges; Les collèges; Le fait d'adder un plus grand nombre de personnes à accèder à des études postsecondaires favorise la croissance de l'économie et renforce la classe moyenne.

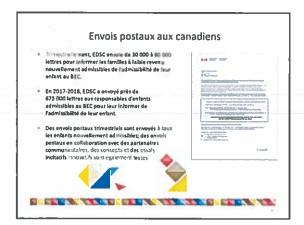


Régime enregistré d'épargne-études . Un REEE est un compte d'épargne qui peut : aider à mettre de l'argent de côté pour les études postsecondaires d'un enfant; faire en sorte que les montants épargnés pour les études futures d'un enfant demeurent à l'abril de l'impôt, jusqu'à ce qu'ils soient retirés pour financer des études postsecondaires; être non seulement utilisé pour contribuer au paiement des frais de scolarité, mais aussi celui des frais de logement et de transport ou d'autres dépenses liées aux études (p. ex. manuels scolaires, équipement et fournitures scolaires); attirer des incratifs à l'épargne études fédéraux et provinciaux s'il y à l'es-DI DESIGNATION DE COMPANION DE Bon d'études canadien Le Bon d'étudés cavadien (BEC) est offert aux enfants issus de familles à faible revenu, nés en 2004 ou après. Il offre : \$500 un montant initial de 300 S, qui est versé dans un REEE, auquel s'ajoutent des palements supplémentaires de 200 S par année d'admissibilité, jusqué à ce que l'enfant atteigne l'âge de 15 ans, pour un total maximal de 2 000 S. Aucune cotisation personnelle annualle ne doit être versée pour recevoir le BEC. C'est la personne responsable ou, depuis le 1^{est} Janvier 2018, l'époux ou le conjoint de fait du responsable de l'enfant, qui doit demander le BEC au nom d'un enfant admissible. DATE OF THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE PAR Subvention canadienne pour l'épargne-études La Subvention canadienne pour l'épargne-études (SCEE) consiste en une subvention de 20 % pour le première tranche de 2 500 5 des cotisations personnelles annuelles à un REEL. Elle et offerte à tous le s'enfants àdmissibles, quel que soit leur revenu familief, pour un maximum de 500 \$ par année, ainsi qu'un montant supplémentaire, qui prévoit : une subvention équivalant à 10 % de la première tranche de 500 \$ des cotisations parsonnelles annuelles pour les enfants issus de familles dont le revenu modifié varie entre 46 605 \$ et 93 208 \$; une subvention équivalant à 20 % de la pramière tranche de 300 \$ des cotisations personnelles annuelles aour les enfants quus de tamules dont le revenu modifié est de 46 605 \$ ou mons

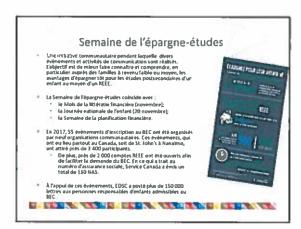
DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE







Le Réseau des champions du BEC Le Réseau des champions du BEC est un réseau d'organisations non gouvernementales, d'institutions financières, et de représentants de tous les ordres de gouvernement s'employant à mieur la feire connaître et comprendre le BEC aux ménages à faible revenu, ainsi qu'à fevoriser leur adhésion au Bon. Voici un exemple des membres qui font partie du Réseau :



Aidez à passer le mot! Vous pouvez contribuer de diverses laçons à faire connaître les avantages de commencer à épargner tôt pour les études postsecondaires d'un enfant grâce aus RÉE; les représentants du Programme canadien pour l'épargne-études peuvent aussi vous aider! Planifiez une séance d'information pour les insembres de votre organisation Organisse une activité d'inscription au BEC à votre localité Participer à la Sernaine de l'épargne-études Partagez l'information avec vos réseeux

Outils, ressources et produits d'information Des produis premotionnels, comme le document infographique présenté let, peuvent être distribués ters d'événements, publiés dans votre réseau social en ligne ou affichés à votre bureau local de la YWCA. Vous pouves totherir d'autres outils et ressources pour vous aider à promouveir le Bon d'études canadien et la Subvention canadienne pour l'épargne-études en commaniquent ext l'équipe de Sentibilitation du Programme canadien pour l'épargne-études.



